



FICHE SANITAIRE et de RENSEIGNEMENTS

ECOLE et ACTIVITES PERISCOLAIRES

Valable du 1^{er} Juillet 2010 au 1^{er} Juillet 2011

L'ENFANT

NOM et PRENOM : **DATE DE NAISSANCE :**

Ecole fréquentée : Albert Camus maternelle Albert Camus élémentaire
Jean Beaudoin maternelle Jean Beaudoin élémentaire
Autres

1. VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

VACCIN OBLIGATOIRE	oui	non	DATES DU DERNIER RAPPEL
DT polio			

Si l'enfant n'a pas le vaccin obligatoire, joindre un certificat médical de contre-indication

2. ALLERGIES MEDICAMENTEUSES

ALIMENTAIRES

ASTHME

AUTRES

P.A.I. (Projet d'accueil Individualisé mis en place par l'école, joindre une copie du document)

Préciser la conduite à tenir :
.....
.....

3. RECOMMANDATIONS DES PARENTS (maladie, accident, rééducation, porte-t-il des lentilles, lunettes, prothèses auditives)

.....

4. MEDECIN TRAITANT : Nom : Adresse :
..... Téléphone :

RESPONSABLE LEGAL

NOM – Prénom :

Adresse :

Tél. domicile (indiquer LR si liste rouge) :

Tél. travail : Père Portable
Mère Portable

N° Sécurité Sociale :

Contrats d'assurance :

Société : N° Police d'assurance

En cas d'accident, prévenir	NOM – lien de parenté	Téléphone

5 Droit à l'image

La loi fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

L'article 9 du Code Civil stipule : « *Chacun a droit au respect de sa vie privée. ... Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits ... C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ...* »

Madame, Monsieur Mère, père, tuteur légal de l'enfant.....

Autorisons notre enfant à être filmé et/ou photographié dans le cadre des activités pédagogiques organisées, d'une part, par l'école ; d'autre part par la Ville de CHECY. A ce titre, nous cédon les droits à l'image de notre enfant à la Mairie de CHECY, pour le magazine municipal et le site internet de la ville

Refusons que la Ville de Chécy utilise les photos de leur enfant.

Autorisons les enseignants de l'école à utiliser dans le cadre pédagogique des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

Refusons que les enseignants de l'école à utiliser dans le cadre pédagogique des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

Fait à CHECY, le Signature,

6 Sorties

Madame, Monsieur

Responsable de l'enfant

Autorisons à participer activités proposées par l'école et la Ville de CHECY,

Autorisons le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures, (Hospitalisations, interventions médicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Une information vous sera donnée à chaque sortie organisée dans le cadre de l'école et de l'accueil de loisirs.

Fait à CHECY, le Signature,